

Communiqué de presse



21 juin 2017

Page 1/1

Agents de sécurité armés : Securitas se prépare

Dans la perspective de la publication prochaine du décret d'application de la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique et à l'armement des agents de sécurité, Securitas se met en marche en créant une société dédiée : Securitas Protection.

Publié au [Journal officiel](#) le 1^{er} mars 2017, le texte autorise l'armement des agents de protection rapprochée, crée un nouveau statut d'agent de sécurité armé et permettra à l'ensemble des agents de sécurité d'être dotés de certaines armes.

Un décret d'application précisera les modalités d'autorisation du port d'arme, les modes de vérification de l'aptitude professionnelle des agents de sécurité concernés et fixera les catégories et types d'armes susceptibles d'être autorisés.

Afin d'être opérationnel et en mesure de répondre aux besoins de ses clients dès la publication de ce décret, Securitas se prépare. Cela passe par la création d'une société et entité juridique propre, Securitas Protection Sas, et par la mise en place d'une formation adaptée.

C'est ainsi que du 19 au 21 juin 2017, 10 collaborateurs de Securitas France (encadrement, agents de protection rapprochée et agents de sécurité événementielle) ont testé un premier module comprenant la théorie et des exercices de tir avec des instructeurs dotés d'une grande expérience.

L'objectif ? Construire une formation sur mesure pour proposer aux prospects et clients de Securitas des services de protection à haute valeur ajoutée.

Securitas France Sarl

2 bis, rue Louis Armand
75741 Paris cedex 15
France

Tél + 33(0)1 53 98 15 00
Fax + 33(0)1 53 98 15 98
securitas.fr

Capital de 4 314 960 €
304 497 852 RCS Paris
Autorisation administrative
N°AUT-075-2112-08-12-
20130338180 du 13 août
2013 délivrée par le
CNAPS, conformément à
l'article L612-9 et suivants
du Code de la sécurité
intérieure.

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »
Société locataire gérante (article L612-14 du CSI).

Contact presse : Cindy Maria, 09 70 26 16 04, cindy.maria@securitas.fr

Securitas propose des solutions de sécurité intégrées, utiles à la maîtrise ou la réduction des risques des entreprises et des collectivités territoriales, composées des Protective services : sûreté, sécurité mobile, télésurveillance, technologie, risk management, sécurité, de programmes de formation et des services d'accueil. Le groupe comprend 335 000 collaborateurs et opère dans 53 pays en Europe, en Amérique du nord, en Amérique Ibérique, au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique. En France, le groupe comprend 17 000 collaborateurs et 130 agences de proximité sur l'ensemble du territoire.